Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260212-DB_038_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 12 février 2026

Délibération DB-038-2026

Objet : Subvention 2026 à l'Association Itinérance

L'an 2026 le 12 février à 18 heures 15, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan KERDRAON.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Jean-Marc LABBE.

MEMBRES PRESENTS

Ronan KERDRAON, Sylvie GUIGNARD, Hervé GUIHARD, Christine METOIS-LE BRAS, Rémy MOULIN, Blandine CLAESSENS, Pascal PRIDO, Denis HAMAYON, Thibaut GUIGNARD, Jean-Marc LABBE, Thierry SIMELIERE, Gérard LE GALL, Bertrand FAURE, Jean-Paul HAMON, Arnaud BANIEL, David BELLEGUIC, Bruno BEUZIT, Patricia BRIAND-FALLER, Stéphane BRIEND, Marie Jo BROLLY, Paul CHAUVIN, Mickaël COSSON, Morgane CREISMEAS, Bernard CROGUENNEC, Patrice DARCHE, Rachid DYDA, Pascale GALLERNE, Annie GUENNOU, André GUYOT, Richard HAAS, Michelle HAICAULT, Guillaume HAMON, Martine HUBERT, Christian JOLLY, Michel JOUAN, Eliane LALANDEC DAVOINE, Nadia LAPORTE, Aline LE BOEDEC, Joël LE BORGNE, Didier LE BUHAN, Yannick LE CAM, Maxime LE CRONC, Michel LE DUAULT, Isabelle LE GALL, Thibaut LE HINGRAT, Hugues LESAGE, Monique LUCAS, Laurence MAHE, Catherine MARCHESIN, Gérard MEROT, Olivier MEROT, Nicolas NGUYEN, Nicole OGER, Stéphane OLLIVIER, Christine ORAIN-GROVALET, Michel PETRA, Philippe PIERRE, Maryline PREVOST, Christian RANNO, Roland RAOULT, Alain RAULT, Catherine RIVIERE, Valérie ROOS, Marcel SERANDOUR, Annie SIMON, Stéphanie STENTZEL-LE CARDINAL, Thierry STIEFVATER

MEMBRES EXCUSES (élus ayant donné une procuration)

Vincent ALLENO pouvoir à Nicole OGER, Loïc RAOULT pouvoir à Hugues LESAGE, Cigdem AKTAS pouvoir à Yannick LE CAM, Joël BATARD pouvoir à Sylvie GUIGNARD, Brigitte DEMEURANT COSTARD pouvoir à Arnaud BANIEL, Stéphane FAVRAIS pouvoir à Thibaut LE HINGRAT, Damien GASPAILLARD pouvoir à Pascale GALLERNE, Claudine HATREL--GUILLOU pouvoir à Patricia BRIAND-FALLER, Françoise HURSON pouvoir à Catherine RIVIERE, Stéphane L'HER pouvoir à Thierry STIEFVATER, Maryse PINEL pouvoir à Thibaut GUIGNARD, Corentin POILBOUT pouvoir à Valérie ROOS,

MEMBRES ABSENTS

Laure MITNIK

Nombre de conseillers en exercice : 80
Nombre de présents : 67
Nombre de votants : 79

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260212-DB_038_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 12 février 2026

Délibération DB-038-2026

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD

Objet : Subvention 2026 à l'Association Itinérance

EXPOSE DES MOTIFS

L'association Itinérance est un partenaire pour la mise en œuvre du Projet Social Intercommunal des aires d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Depuis 2022, l'association Itinérance a renforcé sa présence sur les aires d'accueil par des interventions hebdomadaires conduites le plus souvent en binôme. Les partenariats avec les établissements scolaires et les équipements d'animation de la vie sociale du territoire (centre social, médiathèque…) se sont consolidés par des actions menées conjointement. Ces partenariats ont vocation à s'élargir à l'ensemble des acteurs sociaux de l'agglomération. A noter que depuis mars 2024, la CAF a renouvelé l'agrément « centre social » pour la période 2025-2026. Dans ce cadre, elle a poursuivi les objectifs suivants :

- Activités socio-éducatives en direction des enfants, des jeunes et des familles : accompagnement à la scolarité des enfants et des adolescents, découverte du livre, activités de loisirs et d'accès à la culture,
- Réalisation d'une veille sociale sur les 6 aires d'accueil du territoire pour renforcer l'accès aux droits, pour l'aide à la lecture de courriers, pour une meilleure analyse des besoins du public et pour soutenir les voyageurs aux instances qui les concernent,
- Démarche de médiation en santé-vieillissement auprès des voyageurs stationnant sur les aires : accès aux droits, accompagnement des parcours de soins, réalisations d'actions collectives visant la prévention,
- Démarche de médiation numérique / espace numérique itinérant : accompagner la réalisation de démarches administratives en ligne pour les auto-entrepreneurs ou micro-entreprises. Accompagnement à la création et l'alimentation de sites Internet professionnels,
- Accompagnement social des bénéficiaires du RSA dans le cadre de la délégation du Conseil Départemental,
- Appui, accompagnement, information/formation des acteurs sociaux associés aux actions pour une meilleure connaissance du public voyageur et une meilleure prise en compte de celui-ci dans les services ou activités développés par les acteurs du territoire.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260212-DB_038_2026-DE

Pour l'année 2026, organisée autour de la logique de développement social afférente au projet de centre social, l'action est envisagée autour des axes de travail suivants :

- Activités socio-éducatives en direction des enfants et des jeunes : accompagnement à la scolarité, découverte du livre, activités de loisirs et d'accès à la culture,
- Réalisation d'une veille sociale sur les 6 aires d'accueil du territoire pour renforcer l'accès aux droits, pour l'aide à la lecture de courriers, écrivain public et pour une meilleure analyse des besoins du public,
- Démarche de médiation en santé-vieillissement auprès des voyageurs stationnant sur les aires : accès aux droits, accompagnement des parcours de soins, réalisations d'actions collectives visant la prévention,
- Démarche de médiation numérique : accompagner la réalisation de démarches internet pour les auto-entrepreneurs ou micro-entreprises,
- Accompagnement social des bénéficiaires du RSA (dans le cadre d'une délégation du Conseil Départemental),
- Appui, accompagnement, information/formation des acteurs sociaux pour une meilleure connaissance du public des voyageurs.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 18 000 € à Itinérance pour les interventions de l'association sur les 6 aires d'accueil (Saint-Brieuc, Ploufragan, Trégueux, Pordic, Langueux et Plédran) :

Organisme	**Subvention 2025**	**Subvention 2026**	**BP 2026 Association**
Itinérance	18 000 €	18 000 €	637 200 €

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260212-DB_038_2026-DE

DELIBERATION

VU les articles L.1611-4, L.2311-7, L.2313-1, L.5211-36 et L.5216-5 du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles 9-1 et 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration ;

VU le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données (RGPD) ;

VU les statuts de Saint-Brieuc Armor Agglomération modifiés par arrêté préfectoral du 2 février 2023 ;

VU la demande de subvention formulée par l'association Itinérance ;

VU le Schéma Départemental d'Accueil et Habitat des Gens du Voyage 2026-2032 ;

VU la commission Habitat-Urba-Ville du 20 janvier 2026 ;

Le Bureau statutaire saisi le 29 janvier 2026 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

APPROUVE le versement d'une subvention de 18 000 € à l'Association Itinérance pour les interventions de l'association sur les 6 aires d'accueil (Saint-Brieuc, Ploufragan, Trégueux, Langueux, Pordic et Plédran).

CONDITIONNE l'accord et le versement de cette subvention à la remise du dernier bilan, compte de résultat et rapports d'activités de l'association.

DIT que l'association s'engage à respecter les obligations du RGPD pour tout traitement de données personnelles réalisé dans le cadre de ses activités.

APPROUVE la convention financière entre SBAA et l'association Itinérance.

AUTORISE Le Président ou son représentant à signer la convention jointe et à prendre toutes dispositions pour mettre en œuvre cette délibération.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2026.

Présents : 67	Pouvoirs : 12	Total : 79	Exprimés : 79
Voix Pour : 79	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

Saint Brieuc,
le 12 février 2026

Le secrétaire de séance

Jean-Marc LABBE

Président,

Ronan KERDRAON